LA FRANÇAISE

Information clé pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce FCP. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce FCP et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

La Française Actions France PME - part D - FR0011766666

Ce FCP est géré par La Française Asset Management, société du Groupe La Française

OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

Le fonds, de classification "actions françaises", a pour objectif de réaliser une performance nette de frais supérieure à celle de l'indice CAC Mid & Small en investissant dans des entreprises françaises de petite et moyenne taille (PME) et des Entreprises de Tailles Intermédiaires (ETI), à fort potentiel de croissance sur la durée de placement recommandée supérieure à 8 ans.

Indicateur de référence : CAC Mid & Small (dividendes nets réinvestis)

Le fonds est en permanence investi au minimum à 75% en actions et titres de droit français éligibles au PEA et au PEA PME. La gestion est fondée sur une analyse qualitative des titres de l'univers d'investissement (France). Les valeurs sont choisies en fonction de leurs caractéristiques financières (dont rendement du titre, croissance de la valeur, niveau d'endettement, possibilité de croissance externe, ratios de valorisation notamment le rapport cours/bénéfice).

Le Fonds est exposé en permanence à 60% minimum et 100% maximum sur le marché des actions françaises.

L'exposition au marché actions de grandes capitalisations est limitée à 25% maximum de l'actif net. L'exposition aux actions de petites et moyennes capitalisation est de 75% minimum de l'actif net. Dans l'univers des PME et ETI, le fonds investira dans des sociétés, qui lors de l'investissement, ont des effectifs de moins de 5000 salariés et qui présentent un chiffre d'affaire annuel inférieur à 1 500 millions d'euros ou un total de bilan inférieur à 2 000 millions d'euros.

Le fonds peut investir dans la limite de 10% en parts ou actions d'OPCVM de droit français ou européen et/ou en parts ou actions de FIA ou fonds d'investissement respectant les 4 critères de l'article R214-13 du code monétaire et financier (OPC actions, obligataires, monétaires, diversifiés).

Le fonds se réserve la possibilité d'investir dans la limite de 10% maximum en titres de créance et instruments du marché monétaire de droit français, du secteur public ou privé dont la notation est supérieure ou égale à BBB (notation Standard & poors ou notation équivalente d'une autre agence de notation) ou jugée équivalente selon l'analyse de la société de gestion. La société de gestion ne recourt pas exclusivement aux notations des agences mais effectue sa propre analyse pour évaluer la qualité de crédit des titres.

Le fonds pourra également utiliser des instruments dérivés de préférence sur les marchés à terme organisés français et européens, mais se réserve la possibilité de conclure des contrats de gré à gré. Dans ce cadre, le gérant pourra prendre des positions en vue de couvrir et/ou d'exposer le portefeuille, sans rechercher de surexposition, sur les risques actions et titres assimilés et/ou indices actions et, à titre accessoire, sur les risques de taux, pour réaliser l'objectif de gestion.

Ces opérations seront effectuées dans la limite de 100% maximum de l'actif du fonds.

A titre accessoire, le fonds pourra avoir recours à des opérations d'acquisition et cession temporaires de titres.

Durée de placement recommandée : Ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport dans un délai de 8 ans.

Modalités de rachat : Quotidien - les rachats sont centralisés chaque jour (J) auprès de La Française AM Finance Services à 11h00 et sont exécutés sur la base de la prochaine valeur liquidative, avec règlement en J+2.

Affectation des sommes distribuables : Revenus : Distribution ; Plus-values : capitalisation et/ou distribution et/ou report.

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT

A risque plus faible — A risque plus élevé

Rendement potentiellement plus faible — Rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	**6**	7

Explications textuelles de l'indicateur de risque et de ses principales limites :

L'indicateur de risque de niveau 6 reflète principalement le risque de marché actions françaises dans lequel le fonds investit et l'investissement dans des actions de petites et moyennes capitalisations. Cette donnée se base sur les résultats passés en matière de volatilité. Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique de risque peuvent ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et est susceptible d'évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas "sans risque".

Cet OPCVM ne bénéficie pas de garantie en capital.

Risques importants pour le FCP non pris en compte dans cet indicateur :

Risque lié à l'impact de techniques telles que les produits dérivés : c'est le risque d'amplification des pertes du fait du recours à des instruments financiers à terme tel que les contrats financiers de gré à gré et/ou les opérations d'acquisition et de cession temporaires de titres et/ ou les contrats futures, cela pourra faire baisser la valeur liquidative.

Risque de liquidité : il représente le risque qu'un marché financier, lorsque les volumes d'échange sont faibles, ou en cas de tension sur ce marché, ne puisse absorber les volumes de ventes (ou achats) sans faire baisser (ou monter) significativement le prix des actifs. cela pourra faire baisser la valeur liquidative.

Risque de contrepartie :

Il est lié à la conclusion de contrats sur instruments financiers à terme négociés sur les marchés de gré à gré et aux acquisitions et cessions temporaires de titres : il s'agit du risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement. Ainsi, le défaut de paiement d'une contrepartie pourra entraîner une baisse de la valeur liquidative.

FRAIS

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du FCP y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

FRAIS PONCTUELS PRELEVES AVANT OU APRES INVESTISSEMENT	
Frais d'entrée	2,00 %
Frais de sortie	Néant

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi. Dans certains cas, l'investisseur peut payer moins. L'investisseur peut obtenir de son conseiller ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

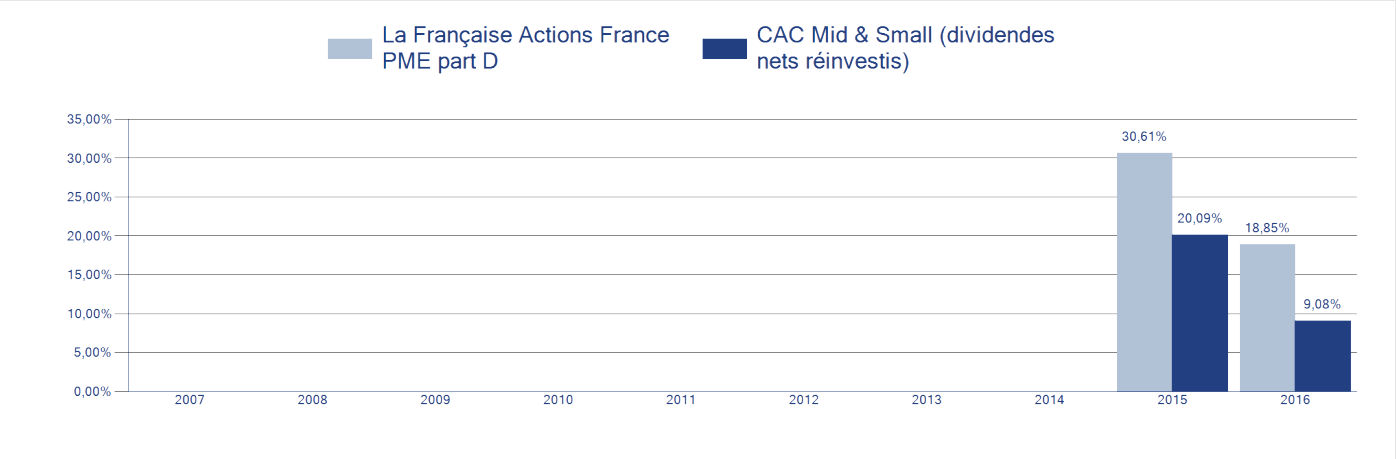
FRAIS PRELEVES PAR LE FONDS SUR UNE ANNEE	
Frais courants	2,31 % (*)

(*) Ce chiffre correspond aux frais de l'exercice clos le 30/09/2017 et peut varier d'un exercice à l'autre.

FRAIS PRELEVES PAR LE FONDS DANS CERTAINES CIRCONSTANCES	
Commission de surperformance	Néant

Pour plus d'informations sur les frais, veuillez-vous référer aux pages 8 et 9 du prospectus de ce FCP, disponible sur le site internet www.la-francaise.com.
Les frais courants ne comprennent pas : les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par le FCP lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

PERFORMANCES PASSEES



FCP créé le : 22/10/1993
Performance calculée en EUR
La performance du fonds est calculée dividendes et coupons nets réinvestis et nette de frais de gestion directs et indirects et hors frais d'entrée et de sortie.
Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

INFORMATIONS PRATIQUES

Dépositaire : BNP Paribas Securities Services
Derniers prospectus, rapport annuel et document d'information périodique des parts D, F, C : disponible gratuitement sur le site http://www.la-francaise.com ou en contactant La Française Asset Management au tél. 33 (0)1 44 56 10 00 ou par e-mail : contact-valeursmobilieres@lafrancaise-group.com ou par courrier : 128 boulevard Raspail 75006 Paris
Autres catégories de parts : F, C
Valeur liquidative et autres informations pratiques : locaux de la société de gestion et/ou www.la-francaise.com
Fiscalité : selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts du FCP peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur du FCP.
Le fonds n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique « U.S. Person » (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.la-francaise.com et/ou dans le prospectus).

Politique de rémunération : la politique de rémunération actualisée de la société de gestion, y compris une description de la façon dont la rémunération et les avantages sont calculés, la composition du comité de rémunération en charge d'attribuer la rémunération variable et les avantages, est disponible sur le site internet : http://lfgrou.pe/MnDZx7. Un exemplaire papier est disponible gratuitement sur demande au siège social de la société de gestion.
La responsabilité de La Française Asset Management ne peut être engagée que sur la base des déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du FCP.
Ce FCP est agréé par la France et réglementé par l'Autorité des marchés financiers.
La Française Asset Management est agréée en France et réglementée par l'AMF.
Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 29/12/2017